

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursup_info

 @parcoursup info



Retour sur l'examen des vœux par les formations

- **980 000 candidats ont confirmé au moins 1 vœu dont :**
 - 650 000 lycéens,
 - 183 000 étudiants en recherche d'une réorientation,
 - 112 000 candidats non scolarisés souhaitant reprendre des études,
 - 35 000 candidats (lycéens et étudiants) suivant une scolarité non française à l'étranger
 - > Ces candidats ont formulé 13 millions de vœux et sous-vœux pour des formations sous statut étudiant : **plus de vœux et des vœux plus diversifiés**

- **232 000 candidats ont formulé 1,3 million de vœux pour des formations proposées par la voie de l'apprentissage**
 - > Des vœux pour ces formations par apprentissage restent possibles jusqu'au 9 septembre 2025

- **Rappel** : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation
Consultez notre vidéo : <https://youtu.be/Qe59ve-oA6w>
- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2025** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication le 2 juin 2025

Un appui aux lycéens boursiers

- Une **priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup)
- Une **aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

- Les formations du sup' peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : **près de 40 % ont fait ce choix pour 2025**

Des places prioritaires pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur (académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)



Rassurer à la lumière des résultats de 2024

➤ Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

5,8 : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 645 000 lycéens

3,3 jours : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1^{ère} proposition

66,6% : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition **dès le 1er jour**

81,5% : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1^{ère} semaine

➤ Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses en phase principale

80 000 : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire

134 : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2024 parmi les 20 000 candidats accompagnés en CAES



Parcoursup 2025 : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission

> Une phase d'admission principale plus rapide : 39 jours

Du 2 juin au 10 juillet 2025

Objectif : apporter plus de propositions en début de procédure pour réduire le sentiment d'attente des candidats et permettre des choix rapides ; laisser plus de temps pour préparer la rentrée (inscription, recherche de logements, etc.)

> Des délais de réponse suspendus pour les épreuves écrites du Bac 2025

> La hiérarchisation des vœux restant en attente **plus précoce** :

Du 6 au 10 juin 2025

Objectif : accélérer le processus de choix pour permettre à plus de lycéens d'avoir au moins une proposition d'admission avant le début des épreuves écrites du Bac

- Des ressources variées pour les professeurs principaux, les élèves et les parents
 - Pour bien comprendre le fonctionnement de Parcoursup
 - Pour aider les enseignants à mieux suivre et conseiller leurs élèves
- Un site d'entraînement pour comprendre, s'entraîner et se rassurer

The screenshot shows the Parcoursup website's training section. At the top, there are navigation links for 'Calendrier 2024', 'FAQ et tutor', and 'Me connecter'. The main heading is 'Je prépare la phase d'admission'. Below this, there are three interactive cards with icons and text:

- Je consulte les règles d'or et les vidéos**: Tout savoir sur la phase d'admission.
- Je teste mes connaissances grâce aux quiz**: Des quiz pour vérifier que j'ai compris.
- Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission**: Je teste la manière dont je vais répondre aux formations !

- Tester les différentes étapes
- Limiter le stress lié à l'inconnu
- Accessible depuis **parcoursup.gouv.fr**
- Des conseils, des vidéos, une FAQ

Les dates clés

**A partir du
2 juin**

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

**Du 6
au 10 juin**

Classement des vœux en attente

Je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

**Du 13
au 20 juin**

Suspension des délais de réponses pour les lycéens passant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique

**Du 24
au 27 juin**

Suspension des délais de réponses pour les lycéens passant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel

4 juillet

Résultats du baccalauréat

10 juillet

Fin de la phase principale d'admission

> Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)

**OUI (proposition
d'admission)**



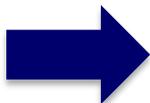
Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

> Formations non sélectives (licences, PPPE, PASS)

OUI (proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*) (proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Oui-si : proposé pour l'essentiel par les licences non sélectives à l'Université

C'est une **proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**

Objectif : aider les étudiants à réussir leur licence

Pour découvrir le dispositif proposé par l'université > cliquer sur le **bouton « infos sur le oui-si »** en face de la proposition dans votre dossier. Les dispositifs sont variés :

- accompagnement méthodologique
- modules de remise à niveau dans certaines matières
- tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur.

Cet accompagnement peut être **programmé sur la durée de la Licence en 3 ans ou, dans certains cas, sur 4 ans** pour permettre à l'étudiant d'avancer à son rythme et réussir sa 1^{ère} année en 2 ans avec des bases solides

À savoir : 26 000 étudiants inscrits en oui-si en 2024-2025

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

- **Pour une proposition reçue entre le 2 et le 4 juin 2025 inclus**, le candidat a jusqu'au **5 juin 2025, 23h59** (heure de Paris) pour répondre
- **Pour une proposition reçue entre le 5 juin 2025 et le 8 juillet 2025** : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2025 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2025 23h59 (heure de Paris).

Règle d'or : il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Statut	PROPOSITION D'ADMISSION	Réponse de la formation	OUI	Phase	PRINCIPALE
I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37) BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle				Répondre	
Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : ▲ 05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)					



> Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission concernée est perdue et proposée, dès le lendemain matin, au candidat suivant sur la liste d'attente.

> Dans ce cas, le candidat reçoit un mail lui demandant d'indiquer, dans un délai de 3 jours, s'il souhaite converser les autres vœux qu'il a toujours en attente.

> Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :

- Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**.
 - En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
 - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, s'il hésite, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un délai de réflexion (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le candidat peut recevoir des réponses « en attente »

Pour chaque vœu, il peut consulter des informations sur la liste d'attente : sa **position dans la liste d'attente** évolue en fonction des désistements des autres candidats.

Un lycéen en attente sur tous ses vœux le 2 juin n'a rien à faire, ils sont automatiquement conservés. Le candidat aura à se prononcer lors de l'arrivée d'une proposition d'admission.

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente **132**

Phase **PRINCIPALE**

À consulter sur votre dossier :

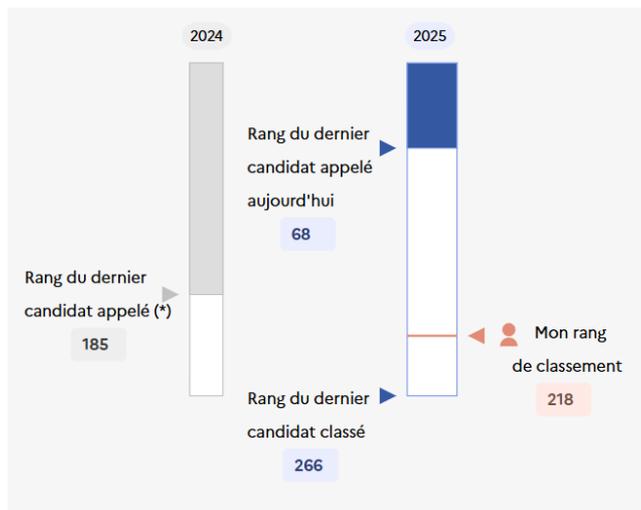
La vidéo « [Liste d'attente comment ça marche ?](#) »

[L'infographie sur les listes d'attente en internat](#)

Une visualisation des indicateurs du classement

Voir mon rang de classement

Indicateurs sur le classement de la formation



🕒 Note de lecture

Le classement correspond à l'ordre dans lequel la formation a classé les candidats.

Mon rang de classement est fixe.

Le rang du dernier candidat appelé en 2025 est actualisé tous les jours (même s'il peut ne pas changer d'un jour sur l'autre).

Pour estimer mes possibilités d'être admis, je dois comparer mon rang de classement avec celui du dernier appelé en 2024.

En savoir plus : [Quiz « Liste d'attente »](#)

Conseil :

comparer sa position dans le classement et celle du dernier candidat admis en 2024

>> une manière d'estimer les possibilités d'être admis

(*) Attention, ce rang peut varier d'une année sur l'autre.

➤ Le candidat est informé du refus (dans les formations sélectives uniquement)



⊗ 1 vœu refusé Masquer ^

Statut	CANDIDATURE REFUSÉE	Réponse de la formation	NON	Phase	PRINCIPALE
Lycée de Noailiac (33) BTS - Production - Bâtiment					
Détail La commission d'examen des vœux n'a pas retenu votre dossier.					

Si le candidat n'est pas retenu dans une formation sélective, Parcoursup lui indique dans son dossier comment solliciter le responsable de la formation pour demander les raisons de cette décision.

Il a un mois à compter de la publication des réponses pour faire sa demande.

En face du vœu concerné, il peut consulter la **notification de la formation** qui lui explique comment procéder pour demander des explications.

➤ S'il s'agit d'une formation publique, il a également le droit de contester la décision en formulant un recours devant le tribunal administratif dans les deux mois qui suivent la décision.

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance** **depuis son dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**



Le classement des vœux en attente : entre le 6 et le 10 juin 2025

Objectif : **accélérer le processus de choix** pour réduire le sentiment d'attente et permettre à un maximum d'élèves d'avoir au moins une proposition avant les épreuves écrites du Bac

Qui est concerné : tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 6 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

➤ **Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.**

Quand : entre le 6 et 10 juin 2025 >> Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Quelle stratégie : classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment >> **pas besoin de faire de stratégie compliquée**

La bonne question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

- > **En se connectant à son dossier entre le 6 et le 10 juin 2025 (23h59, heure de Paris)**
 - le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - Les formations n'auront jamais accès à son classement
 - Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation
- > **À compter du 11 juin :**
 - Les vœux en attente non classés avant le 10 juin 23h59 sont supprimés
 - **Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :**
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1^{er}, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces (Quiz ; Vidéo, infographies ; site d'entraînement)



Des solutions adaptées pour chaque situation

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire.**
- **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles.**
- **À partir du 1^{er} juillet 2025** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

➤ Quand ?

- Du **11 juin au 11 septembre 2025**
- Une réelle opportunité : en 2024, 80 000 candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation de leur choix.

➤ Pour qui ?

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés par la phase complémentaire

➤ Comment formuler des vœux ?

- Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
- Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

➤ Quelles réponses des formations ?

Les formations sélectives : **Oui** ou **Non**

Les formations non sélectives : **Oui** ou **Oui-Si**

➤ Dans quels délais les formations répondent-elles ?

Délai de réponse de 8 jours maximum

La pause estivale : du 11 juillet 2025 et 22 août 2025

➤ Dans quels délais répondre aux propositions d'admission ?

Une alerte (mail et sms) lorsqu'une proposition arrive

→ pour une proposition reçue entre le 11 juin et le 22 août 2025 : le candidat a 2 jours pour répondre

→ pour une proposition reçue entre le 23 août et le 11 septembre 2025 : le candidat a toute la journée pour répondre

Info : suspension des délais de réponse pour les lycéens pendant les épreuves écrites du Bac

➤ Quand ?

À partir du 1er juillet 2025, chaque académie active la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** présidée par le recteur de région académique.

➤ Pour qui ?

La CAES a pour objectif **d'aider les candidats** qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et n'ont reçu aucune proposition d'admission. **Cette commission étudie leur dossier et leur propose une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles.**

➤ Comment saisir la CAES ?

Les candidats concernés recevront **un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES et les équipes Parcoursup les contacteront également par téléphone** pour leur expliquer en quoi consiste le travail des CAES et les inviter à les solliciter.

Les candidats doivent cliquer sur le bouton « je sollicite la CAES » dans leur dossier Parcoursup disponible à compter du 1^{er} juillet 2025. **Ils répondront à quelques questions pour cerner leurs besoins.**

Les propositions d'admission formulées par la CAES se font **directement dans le dossier du candidat.**

➤ La possibilité de demander le réexamen de son dossier dès le 2 juin 2025

Si un candidat ne trouve pas de formation compatible avec sa situation ou ses besoins particuliers et que cela justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

Demande motivée à faire au Recteur via la rubrique « contact » de votre dossier

➤ Anticiper la rentrée dans l'établissement choisi : la fiche de liaison

La fiche de liaison permet au candidat d'indiquer à son futur établissement les aménagements dont il avait éventuellement bénéficié pendant sa scolarité et ses besoins pour la rentrée.

Rappel important : une fois la formation acceptée de manière définitive, le candidat peut demander à Parcoursup de transmettre directement la fiche de liaison au référent handicap de son futur établissement >> **infographie sur l'espace Ressources du site Parcoursup**



Parcoursup 2025 : la fin de la phase principale

Fin de la phase d'admission principale : le 10 juillet 2025

Que signifie la fin de la phase principale ?

- Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.
- **Le 10 juillet**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier.

Ainsi, si une place venait à se libérer de manière exceptionnelle pendant l'été (suite au désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1^{er} candidat sur la liste d'attente.

Le répondeur automatique pour partir l'esprit tranquille pendant l'été

Les candidats qui ont choisi d'archiver des vœux en attente peuvent recevoir exceptionnellement une proposition d'admission pendant l'été. Ils pourront activer le répondeur automatique entre le 15 juillet et le 20 août 2025.

Dès qu'une proposition leur est faite, le répondeur automatique l'accepte à leur place.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2025
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.



Parcoursup 2025 : nos conseils

5 conseils pour préparer la phase d'admission

- Avant le 2 juin 2025, **s'assurer de bien avoir ses identifiants Parcoursup (adresse email / Mdp)**
- **Repenser à ses vœux**, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra dès le début de la phase d'admission être prêt à faire des choix**. Parcoursup vous permet de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. Vous pouvez suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées grâce aux indicateurs disponibles pour chaque vœu dans votre dossier.
- **Aborder cette étape avec sérénité** en utilisant le **site d'entraînement** et de la page « **Conseils** » sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)
- **Il est inutile de se connecter tous les jours / plusieurs fois par jour à votre dossier** : les candidats sont alertés par sms et mail à chaque fois qu'ils reçoivent une proposition d'admission.
- **Être attentif aux délais de réponse** : les candidats **doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier**. En l'absence de réponse, la proposition sera retirée et attribuée, dès le lendemain
- **Le classement des vœux en attente** : classez par ordre de préférence les vœux que vous souhaitez conserver ; faites le **avant le 10 juin 2025** (23h59 heure de Paris)

Nos outils sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) > **Nos conseils** pour bien aborder la phase d'admission

Les infographies

- **Les dates clés et les délais de réponse** : [page conseils sur Parcoursup.gouv.fr](#)
- **Liste d'attente, comment ça marche ?** : [page conseils sur Parcoursup.fr](#) et [page ressources](#)
- **Liste d'attente et internat** : [page ressources](#) + dossier
- **Classer ses vœux en attente : comment ça marche ?** : [page conseils](#)
- **Les dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap** : [page ressources](#)
- **L'inscription administrative** : [page ressources](#)

Les vidéos

- **Parcoursup - ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission** : pages conseils et dossier candidat
- **Liste d'attente : comment fonctionnent les listes d'attente ?** : dans le dossier en face des vœux en attente
- **Animation questions/réponses fréquentes sur la phase d'admission** : valorisée sur les comptes sociaux
- **La réponse Oui-si sur Parcoursup** : dans le dossier candidat en face d'une proposition d'admission
- **Comment classer ses vœux en attente** : page conseils
- **Parcoursup au service des candidats en situation de handicap**
- **Réponse des formations : le droit à l'information**

Bourse sur critères sociaux : faire une demande de bourse et/ou de logement en créant son dossier social étudiant (DSE) **jusqu'au 31 mai** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr/

Calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé hors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour faciliter les recherches, consulter le site trouverunlogement.lescrous.fr (sous réserve d'avoir un DSE validé). L'attribution des logements aura lieu à compter du 10 juin, toutes les semaines, **jusqu'au 1er juillet 2025**.

Pour toute question, [une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr](#)

Santé : pour rappel, l'étudiant est automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Pour évaluer ses droits à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales consulter le site mesdroitssociaux.gouv.fr

➤ **Les sessions de tchat/lives avec** lycéens, étudiants et parents d'élèves

➤ **Le numéro vert 0 800 400 070**

(numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))

Ouverture exceptionnelle :

- **les 3, 4, 5 et 10 juin 2025 jusqu'à 20h**
- **le lundi 9 juin (Pentecôte) de 10h à 16h**
- **le mardi 10 juin jusqu'à 20h**

➤ **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

➤ **Les réseaux sociaux** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :

<https://linktr.ee/parcoursup>